

#66 udimag

MAGAZINE DES ADHÉRENTS DE L'UDIMEC ET DE SON RÉSEAU



THÉMA

**Entreprendre
et transformer**

PORTE OUVERTES

DE 9H À 13H
MOIRANS-BEAUREPAIRE

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

SAMEDI 24 JANVIER

SAMEDI 7 MARS

PÔLE
FORMATION
ISÈRE



ALTERNANCE
CAP - BAC PRO - BTS - BACHELOR - LICENCE PRO -
CQPM - TITRE PARITAIRE (TPFP)



← Scanne
pour t'inscrire

UIMM
PÔLE FORMATION
Isère
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

crédits photos : ©Klip.fr et création graphique : Studio Bambam



5/13

SOMMAIRE

THÉMA

Entreprendre et transformer

La trajectoire de repreneurs ou créateurs d'entreprise est rarement linéaire et toujours inspirante.

PORTRAIT . 14/15

Parcours d'entrepreneurs

Se diversifier, être à l'écoute des marchés.



ENJEU . 16/17

DéTECTEURS de talents

Aller à la rencontre des candidats pour mieux recruter.

REPÈRES . 18/22

APLD Rebond

Mode d'emploi.

Où va l'argent de la formation ?

Un système de redistribution en manque de clarté et de cohérence.



UDINews . 23/25

Ça se passe chez nous !

ADHÉNEWS . 26/27

Ça se passe chez vous !

Udimag, magazine de prospective du réseau Udimec, n° 66 d'octobre 2025.
Directrice de la publication: Elnou Henry. Comité de rédaction: Franck Bendriss, Louisette Burgio, Marie-Anne Delaye, Frédéric Dubois, Sidonie Kohler, Émilie Journiac. Ont participé à ce numéro: Hervé Bouaziz, Antony Coll, Marie-Pierre Coll, Thierry Costerg, Aurélie Drevon, David Frénot, Anne-France Grux, Carole Poinot, Alain Rey, Marine Saint-Jalmes, Jérémie Weber. Photographies: Christian Pedrotti, Adncom, Udimec. Photo de couverture: microgravure de motifs décoratifs chez Arnano. Conception, rédaction, réalisation: Adncom, Tél. 04 38 12 44 11, adncom.fr

Imprimé sur Novatech, papier écologique.

BILLET

Tiens bon la vague, tiens bon le vent !



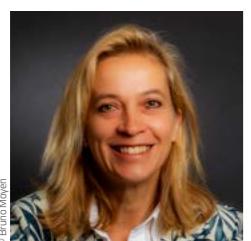
En cette rentrée, nul besoin de grandes phrases pour décrire la réalité : le climat économique est incertain, les tensions géopolitiques persistent, les coûts du travail et la charge administrative pèsent lourdement sur nos structures industrielles. Pour nombre d'entreprises de la métallurgie en Isère, les mois (années) passés ont été marqués par l'adaptation, la vigilance... et parfois l'inquiétude.

C'est dans ces périodes exigeantes que la solidarité sectorielle prend tout son sens. Plus que jamais, les enjeux communs doivent être abordés ensemble : attractivité des métiers, formation, responsabilité sociétale, automatisation, transmission des savoirs... Aucun de ces défis ne peut être relevé seul. Et chacun de nous a un rôle à jouer pour faire de notre territoire un exemple d'une industrie durable, moderne et fière de ses racines. Chacun de nous doit continuer aussi à s'engager pour le collectif, c'est ce que représente notre union patronale, le collectif.

Nous devons continuer à croire dans l'avenir de notre filière. Croire en la capacité de nos jeunes à reprendre le flambeau. Croire en notre capacité de leur transmettre le meilleur de notre monde et de l'humain. Croire en notre aptitude collective à conjuguer compétitivité et responsabilité. Croire que la métallurgie, pilier de l'économie locale et nationale, est plus que jamais un moteur d'emploi, d'innovation et de progrès.

Cet Udimag témoigne de cet engagement. Vous y découvrirez des entreprises qui avancent, qui innovent, qui forment. Des dirigeants qui parient sur leurs équipes, des partenaires mobilisés, des initiatives inspirantes, des collaborations inédites révélatrices de talents !

Alors oui, les vents sont contraires. Mais ils ne doivent pas nous détourner de notre cap : bâtir ensemble l'industrie de demain. Une industrie qui ne baisse pas les bras, mais qui se retrousse les manches. Nous sommes fiers de cette industrie... et nous irons jusqu'à San Francisco !



Elnou Henry,
Déléguée Générale



Entrepren dre et transformer

La reprise d'une entreprise exige une phase d'appropriation, puis on insuffle sa vision, son expérience, avec l'envie de faire autrement tout en respectant les forces en place.

Le processus de création est bien différent : tout est à penser, à construire, à partir d'une idée, d'une technologie ou d'une opportunité.

Ils sont repreneurs ou créateurs, parfois les deux, et partagent dans ce Théma leur trajectoire, audacieuse, rarement linéaire et toujours inspirante.

La mécanique du succès



Pour continuer à satisfaire la demande spécifique d'un client, Aurélie et Grégory Drevon ont trouvé la solution : créer une autre entreprise et compléter leur offre !

En juillet 2020, Grégory Drevon reprend Mécanic Apprieu, une société spécialisée dans l'usinage de précision. L'entreprise industrielle devient Drevon Technologie et fait l'objet d'un plan de modernisation. Le parc machines est renforcé avec de nouveaux équipements de tournage, fraisage et érosion, dont un robot 5 axes parmi les plus importants de la région. « *Notre objectif est d'apporter des solutions technologiques sur mesure aux demandes les plus exigeantes* », expliquent Grégory et sa conjointe Aurélie, qui a rejoint l'équipe dirigeante. En trois ans, le nombre de salariés est doublé (de 9 à 18) et le chiffre d'affaires s'accroît rapidement.

Fin 2023, Drevon Technologie est sollicitée pour une demande un peu particulière, émanant d'un de ses clients majeurs évoluant dans le domaine du recyclage. Ce dernier a besoin d'une offre plus globale, intégrant le montage clé en main de la solution technologique. En l'état, Drevon Technologie n'a pas la capacité de répondre, mais pour l'équipe dirigeante, tout refus au client est inenvisageable.

L'option de sous-traitance est rapidement écartée et la décision s'impose comme une évidence : Grégory et Aurélie lancent la création d'une société complémentaire en association avec deux autres actionnaires, Philippe Guéraud-Pinet, responsable technique chez Drevon Technologie, et Anthony André, responsable des opérations.



“Mon mari m'a transmis la passion de l'industrie.”

Philippe Guéraud-Pinet, Aurélie et Grégory Drevon, Anthony André

Deux entreprises complémentaires

L'entreprise Acero Technologie voit le jour en mars 2024 à Marciac, dotée d'un bâtiment de 1 600 m² et d'un parc machines complémentaire à celui de Drevon Technologie. L'équipe compte déjà six salariés et satisfait pleinement à la demande du client. Les deux sociétés proposent aujourd'hui une offre complète et cohérente. « *Chez Drevon, nous cultivons l'expertise et la précision. Pour sa part, Acero vient renforcer notre capacité de production, nous permettant de lancer de nouveaux projets* », confirme Aurélie Drevon.

Si les deux entreprises sont complémentaires, leurs gestionnaires le sont également. Le couple Drevon se répartit les rôles : Grégory au développement commercial et aux aspects techniques, Aurélie à la gestion et aux RH. Anthony se dédie à temps complet au pilotage de l'équipe Acero, tandis que Philippe poursuit son rôle de responsable technique pour les deux sociétés.

« *Nous avons bâti un modèle équilibré, qui répond aux attentes de nos clients et nous projette dans la durée* », confie la dirigeante, qui, il y a peu, évoluait dans le secteur tertiaire. *Mon mari m'a transmis la passion de l'industrie, et plus spécifiquement de la mécanique, un domaine dans lequel il a su évoluer, métier par métier, dès les débuts de sa carrière professionnelle* ».

L'industrie, quand on y goûte... ■



Un soutien à chaque étape

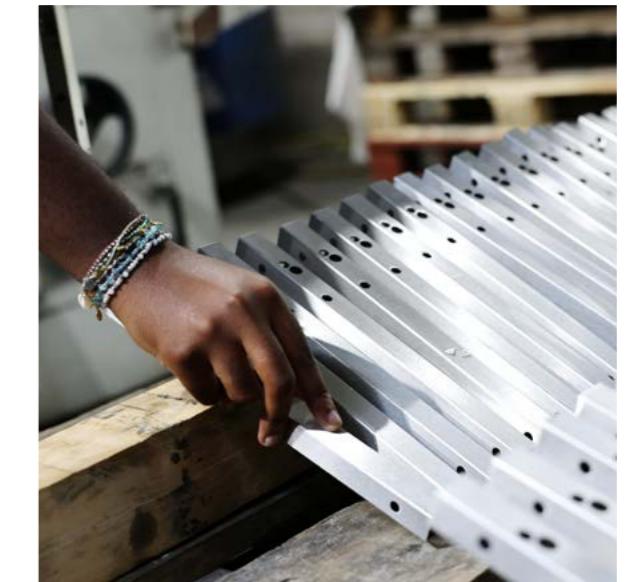
Reprendre une entreprise ne se fait jamais seul. Pour Thierry Costerg, qui dirige Dalcoupe depuis 2024, l'écoute et l'appui de son réseau ont été déterminants pour franchir chaque étape, de l'acquisition à la relance de l'activité.

Thierry Costerg est un homme de contact. Une aptitude qui lui a permis d'acquérir son entreprise dans les meilleures conditions d'accompagnement : « Le réseau m'a été indispensable tout au long du processus de reprise de la société Dalcoupe. La recherche d'une entreprise est une démarche collective. »

Avant, pendant...

« Je me suis appuyé sur différents partenaires du territoire pour accéder aux offres de reprise et guider mon choix vers une entité qui me correspondait. » Thierry Costerg, jusqu'alors responsable de différentes « business units » pour de grands groupes dans le monde entier, s'est orienté vers une entreprise industrielle de découpe de tubes, barres et profilés créée en 2009 à Chanas, la société Dalcoupe, dont il est officiellement dirigeant depuis juin 2024. Rhône Dauphiné Développement est entrée au capital de l'entreprise.

« Une fois l'entreprise acquise, il s'ouvre ensuite une phase d'appropriation, pendant laquelle il faut aller au contact des salariés et des clients », poursuit le dirigeant. Là encore, il faut savoir communiquer, exprimer sa vision, tout en se montrant à la fois convaincant et rassurant, aussi bien par des mots que par des actions. « J'ai exposé mon projet en m'appuyant sur mes valeurs. L'année dernière, le contexte social était difficile, en lien



avec un ralentissement de l'activité consécutif au retournement du marché automobile. Dans le but de créer un nouvel élan de motivation au sein des équipes, j'ai œuvré sur tous les fronts. » Entre autres, restructuration de certains postes, changement d'ERP, mise en place de mesures incitatives comme l'intéressement et la participation, développement de la formation...

Toujours fidèle à sa dynamique d'écoute, Thierry Costerg a fait le choix d'adhérer à l'Udimec pour bénéficier des conseils de ses experts juristes et RH, ainsi que des outils de la branche mis à disposition des dirigeants repreneurs.

« La plus grande qualité d'un repreneur ou d'un créateur est de savoir s'entourer des bonnes personnes. C'est toute la différence entre diriger une BU et conduire sa propre société : on se retrouve seul, sans filet de sécurité. Le réseau est là pour combler ce manque. Tel un guide, il permet de structurer sa feuille de route et de ne brûler aucune étape. »

... Et après ?

Dalcoupe compte aujourd'hui une quinzaine de salariés et un parc machines polyvalent. L'entreprise a repris des couleurs avec l'arrivée de nouveaux clients, et son nouveau dirigeant table sur une croissance à deux chiffres en 2026. Une réussite collective. ■



Thierry Costerg

“La recherche d'une entreprise est une démarche collective.”

À deux pour entreprendre

Depuis plus de dix ans, Antony et Marie-Pierre Coll codirigent l'entreprise Partenaire Industrie. Ensemble, ils ont transformé un défi entrepreneurial en une aventure familiale partagée.

En 2012, Antony Coll acquiert avec un associé la société Partenaire Industrie, spécialisée depuis plus de vingt ans dans le développement, la conception et la fabrication de solutions par câbles en acier, indispensables à différentes applications industrielles. Mais en 2015, les deux codirigeants se séparent. Marie-Pierre Coll, conjointe d'Antony, décide de quitter son poste de cadre de santé au CHU pour s'investir à plein temps aux côtés de son époux.

« *Le laisser seul, ce n'était pas envisageable* », confie Marie-Pierre. Elle mobilise aussitôt ses compétences en gestion RH pour restructurer les compétences de l'entreprise, tandis qu'elle se forme également au commercial et au produit. Antony, de son côté, se recentre sur la direction financière et le pilotage technique et opérationnel. Il crée un bureau d'études à même d'apporter du conseil, de la conception et du développement de solutions. « *Partager ce projet en couple, c'est idéal. On se connaît, on s'épauler mutuellement lorsqu'on sent qu'il y a besoin, on partage aussi nos développements et nos réussites* », explique-t-elle.

Comme une grande

Avec sept collaborateurs, Partenaire Industrie s'adresse à des industriels de secteurs très diversifiés, et plus récemment à des start-ups avec des besoins très spécifiques. L'entreprise familiale intègre son propre atelier de production de câbles en acier et adopte le modèle industriel d'une grande. Elle dispose entre autres d'un magasin de plus d'un million de composants et réalise des prototypes de pièces en impression 3D pour démontrer sa capacité à innover.

Partenaire Industrie propose aujourd'hui un vaste panel de produits, assorti d'une expertise technique reconnue. « *On peut imaginer tous types de solutions !* » Antony et Marie-Pierre sont en effet perfectionnistes. La qualité du conseil, la réactivité, la performance des solutions et produits sont rapidement appréciées des clients.

Comme son nom l'indique, Partenaire Industrie privilégie la relation de confiance : « *Nous appliquons les principes de la norme ISO 9001 dans l'ensemble de nos fabrications. Nos clients sont régulièrement invités, s'ils le souhaitent, à auditer nos processus, ce qui leur permet de constater directement notre engagement en matière de qualité.* »

« *Notre objectif premier était d'atteindre l'équilibre et d'installer durablement Partenaire Industrie comme un acteur reconnu du câble acier. Nous sommes fiers d'y être parvenus* », résument Antony et Marie-Pierre, prêts à saisir de nouvelles opportunités. ■



“Partager ce projet en couple, c'est idéal.”



Création ou reprise d'entreprise Le rôle clé d'un CRM

Spécialisée dans les solutions de gestion couvrant la sécurité, les CRM, les ERP, les RH et la paie, l'IA, les solutions décisionnelles (Business Intelligence) et le cloud, Absys Cyborg accompagne les industriels dans leurs projets de création ou de reprise d'entreprise.

« *Notre méthodologie permet de cadrer les besoins, d'adapter les solutions à chaque organisation et d'accompagner les équipes dans le changement* », explique Anne-France Grux, en charge du développement commercial. Pour cela, Absys Cyborg s'appuie sur le CRM Microsoft Dynamics 365, une solution complète et performante. « *Pour les entreprises en création, l'outil contribue à établir une relation client solide et durable. Pour celles en situation de reprise, il facilite la reconstruction et la structuration du lien commercial.* »

En centralisant toutes les données dans un outil unique, Microsoft Dynamics 365 évite les pertes d'information et améliore la réactivité des équipes, par exemple en limitant les saisies multiples. Le CRM automatise le suivi des demandes, relances, invitations, et offre une vision claire et partagée de chaque client. Lors d'une reprise, il harmonise les systèmes informatiques disparates tout en préservant la mémoire de l'entreprise. « *Le CRM permet ainsi aux collaborateurs de se libérer des tâches répétitives et de se concentrer sur la valeur ajoutée.* »

Enfin, l'outil fournit des analyses claires et des indicateurs de performance pour piloter l'activité. Pour les entreprises qui souhaitent aller encore plus loin, le CRM peut être enrichi de fonctionnalités d'intelligence artificielle adaptées à leurs besoins spécifiques.

Implantée à Limonest (Rhône) et assurant son support aux utilisateurs en France, Absys Cyborg garantit aux entreprises un service réactif et de proximité.

Contact :
Anne-France Grux
06 64 83 87 88 – afgrux@absyscyborg.com

Graver l'avenir

En alliant expertise scientifique et audace entrepreneurial, Alain Rey a fait d'Arnano un acteur reconnu de la gravure nanométrique au service de marchés exigeants.



Après une carrière d'ingénieur en micro-technologies au sein du groupe Thomson, devenu Thalès, puis une expérience de chef de service au CEA-Leti (2000-2009), il était temps pour Alain Rey de concrétiser un projet qui lui tenait à cœur : créer une entreprise. « *Dans ma vie professionnelle comme personnelle, tous les signaux étaient au vert. Le projet présentait un risque modéré : Arnano est un essaimage du CEA-Leti, qui apporte des soutiens et des garanties à toutes ses spin-off.* »

Une bonne impression

C'est ainsi qu'Arnano est née en 2009 d'un concept innovant : adapter les technologies de la microélectronique à la réalisation de gravures d'images à l'échelle nanométrique sur divers matériaux et supports. « *Initialement, nous nous sommes positionnés dans deux principaux domaines d'application : l'archivage de données et l'horlogerie haut de gamme. Le premier n'a pas rencontré le succès escompté, car le stockage dématérialisé a pris l'ascendant sur des solutions pourtant plus fiables et totalement pérennes. L'industrie horlogère nous a, en revanche, rapidement fait confiance pour la gravure de motifs décoratifs en ultra-haute résolution sur des matériaux de type saphir, verre, quartz... »* (ndlr : voir notre photo de couverture).

Bénéficiant dans un premier temps des équipements du CEA-Leti, Arnano a acquis ses premières machines de lithographie en 2011 et gravure plasma en 2015. Elles sont maintenant installées depuis 2023 sur son site à Moirans dans une salle blanche qui intègre sa propre ligne de fabrication. Cet investissement, accompagné par une levée de fonds, lui a offert de nouvelles perspectives. « *Nous pouvons aujourd'hui garantir à nos clients des solutions de haute fiabilité pour des applications aussi exigeantes que diversifiées : la gravure de MEMS¹ ou de MOEMS² sur des matériaux résistants, ou encore l'impression de supports en très haute résolution, immuable dans le temps. Nos technologies s'adaptent à de nouveaux marchés comme celui de la traçabilité et de la lutte contre la contrefaçon.* »

Arnano est impliquée dans le projet Sanctuary lancé en 2016, assurant l'impression de 24 disques en saphir porteurs d'informations sur l'espèce humaine et l'état actuel de ses connaissances. Ces 24 supports embarqueront prochainement dans une capsule à destination de la Lune. Une belle contribution à la mémoire de l'humanité !

Diversification et écoute

Arnano, ce sont aujourd'hui une dizaine de collaborateurs détenteurs d'un savoir-faire unique. Après une période faste, la croissance de l'entreprise se trouve actuellement ralenti par la crise que traverse le secteur de l'horlogerie. « *Nous cherchons aujourd'hui à diversifier nos marchés en apportant des solutions sur mesure aux entreprises de tous secteurs exprimant des besoins de micro-gravure à fortes exigences technologiques.* »

Pour entreprendre plus sereinement, Alain Rey a attendu son moment, celui de la maturité et de la mesure du risque. « *Je me suis appuyé sur mon expérience et sur ma passion pour la technologie. J'ai aussi recueilli avec intérêt tous les précieux conseils glanés au sein de mon réseau* », précise le dirigeant. Il souligne notamment l'expertise de l'équipe Somudimec lors de sa levée de fonds. Expérience, passion et écoute : les trois qualités d'un créateur accompli. ■

1) Micro-Electro-Mechanical Systems.
2) Micro-Opto-Electro-Mechanical Systems.



Alain Rey

“Tous les signaux étaient au vert.”

Grandir à l'écoute des marchés

Depuis sa reprise en 2017, Digigram mise sur des acquisitions stratégiques pour accélérer l'innovation et enrichir son offre de solutions audio pour les environnements critiques. Son dirigeant, Jérémie Weber, explique la stratégie de croissance de l'entreprise et sa transformation en un groupe à portée internationale.

Dans quel contexte avez-vous repris Digigram ?

C'est un contexte un peu atypique. J'ai commencé dans l'entreprise comme stagiaire. Je l'ai quittée en 2003 avec quelques autres collaborateurs pour fonder une autre société. Finalement, je suis revenu pour en faire l'acquisition en 2017. Ce parcours m'a permis de l'appréhender sous toutes ses facettes. À l'époque, Digigram comptait une cinquantaine de salariés et était encore cotée en bourse. Nous avons choisi de la retirer des marchés financiers quelques jours avant la crise sanitaire. 2020 fut une année difficile, car nous entretenons un lien étroit avec les secteurs du spectacle vivant et de l'aéronautique. Mais nous avons su faire face et relancer l'activité.

Vous avez en effet réalisé plusieurs opérations de croissance externe pour accompagner cette reprise. Quels en ont été les bénéfices pour Digigram ?

La croissance par "build-up" a toujours été un axe stratégique clé pour moi. Dès 2023, Digigram a acquis AuviTAN, spécialiste des échanges de données audio en temps réel, notamment pour le spectacle vivant. Cette opération nous a permis de renforcer notre expertise et notre position dans un secteur en plein essor. En 2024, nous avons poursuivi avec l'acquisition d'Oros, une société qui complète nos compétences dans l'audio critique, notamment dans le domaine de la mesure acoustique et vibratoire. Nous avons également créé une marque, Digigram Critical Audio, qui propose des solutions sur mesure à forte valeur ajoutée, alliant ingénierie du signal et conseil pour des applications de pointe.

Enfin, en août 2025, nous avons repris l'entreprise Wavely, dont les solutions de surveillance acoustique, appuyées sur l'IA, vont nous ouvrir l'accès à d'autres applications industrielles, comme la détection, par exemple.

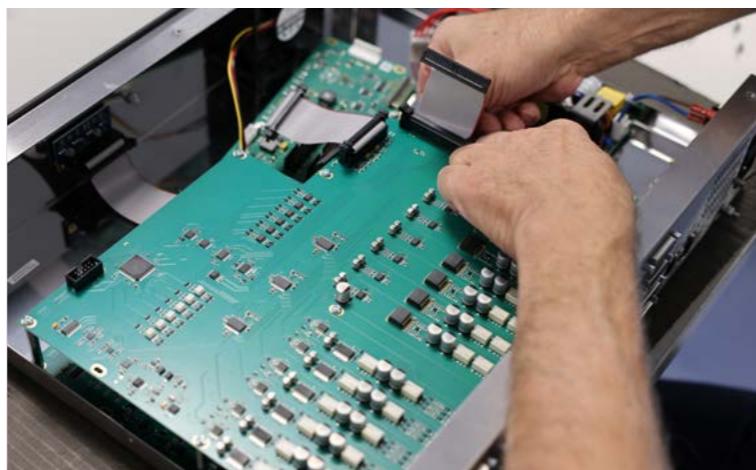
Ces acquisitions ont été des étapes essentielles pour accélérer notre développement, notamment à l'international. Nous sommes présents aux États-Unis, au Royaume-Uni et à Singapour, même si le cœur de notre savoir-faire reste en France. À ce jour, notre dynamique de croissance est très positive. Notre équipe a quadruplé en taille, avec 80 collaborateurs, et notre chiffre d'affaires dépasse la dizaine de millions d'euros.

Avez-vous réussi à instaurer une culture d'entreprise entre les différentes entités du groupe ?

Oui, et ce fut un enjeu majeur. Nous avons mis en place une stratégie de communication claire et des valeurs communes qui unissent toutes nos équipes, quelles que soient leurs spécialités ou leur localisation. Ces trois grandes valeurs sont l'audace, la passion et l'ouverture. L'audace pour innover et nous démarquer dans des secteurs très techniques. La passion pour notre métier, mais aussi l'envie de faire les choses bien. Enfin, l'ouverture, qui se traduit par une dynamique d'échanges vivants, aussi bien à l'intérieur du groupe qu'avec nos partenaires. Nous avons également développé une vision orientée client, car il est primordial de bien anticiper les besoins dans notre domaine.

L'Udimec joue un rôle clé dans votre développement. Comment vous accompagne-t-elle ?

L'Udimec est un partenaire de choix pour Digigram. Grâce à ses équipes, à son réseau, nous avons accès à des conseils précieux en ressources humaines, en gestion financière, et à des outils qui facilitent notre gestion et nous aident à structurer notre croissance. Son ancrage régional et sa capacité à connecter les entreprises nous appuie énormément. En retour, nous nous engageons à renvoyer l'ascenseur en nous impliquant dans les projets et initiatives du territoire. ■



“ Nous avons développé une vision orientée client. ”

DéTECTEURS DE TALENTS



En forte dynamique de croissance, Lynred a lancé en 2025 un vaste plan de recrutement. L'entreprise s'est appuyée sur l'Udimec pour aller à la rencontre des candidats.

Créée en 1986, Lynred est aujourd'hui une référence mondiale dans son cœur d'activité : les détecteurs infrarouges. Ses technologies, initialement dédiées à la défense et à l'aérospatial, s'ouvrent depuis 2002 à de nouveaux marchés comme la mobilité ou les loisirs. « *Notre ambition est double : rester à la pointe de l'innovation et renforcer notre capacité de production. C'est pourquoi nous réinvestissons chaque année 15 % de notre chiffre d'affaires dans la R&D et 10 % dans nos équipements et infrastructures* », souligne Hervé Bouaziz, président exécutif de Lynred. L'entreprise vient de finaliser la construction de son nouveau site de production à Veurey-Voroize, qui doit lui permettre de doubler ses capacités et d'atteindre 3 millions de détecteurs produits d'ici à 2030.

Pour accompagner cette dynamique, Lynred a lancé en 2025 un plan de recrutement d'une centaine de postes, dont trente restent encore ouverts. « *Nous recherchons des ingénieurs R&D, des techniciens, des opérateurs en salles blanches, mais aussi des commerciaux et des profils transverses. Les besoins sont particulièrement marqués dans l'automobile, un marché stratégique pour nous* », explique Marine Saint-Jalme, directrice des ressources humaines. L'entreprise accueille également des alternants et reste ouverte à des profils non expérimentés grâce à ses parcours de formation intégrés.

Un job dating sur mesure

Quelle démarche mettre en œuvre pour recruter efficacement ? Lynred a posé la question à l'Udimec et la solution ne s'est pas fait attendre ! Le service emploi et conseil RH a proposé à l'entreprise de participer, aux côtés d'une dizaine d'autres, à un job dating. Le principe : mettre en relation directe des demandeurs d'emploi qualifiés et des entreprises proposant des postes. L'événement s'est déroulé en juin dans les locaux de l'Udimec. « *L'accueil a été excellent. L'Udimec a su présélectionner les candidats et organiser l'événement dans des délais adaptés à nos attentes* », souligne Marine Saint-Jalme. La pertinence de cette démarche résidait dans la présence de binômes recruteur-manager pour présenter nos métiers directement aux candidats. »

Pour Hervé Bouaziz, l'opération est un succès : « *Ce job dating a donné un vrai coup d'accélérateur à notre campagne de recrutement. Les profils rencontrés sur des métiers comme la maintenance ou la caractérisation sont essentiels à notre avenir industriel. Cette opération nous a permis également de valoriser notre marque employeur et de démontrer que Lynred conjugue des technologies attractives et des valeurs humaines.* »

Suite à cette expérience, Lynred entend renforcer sa collaboration avec l'Udimec. « *Pouvoir compter sur un tel partenaire est un véritable atout dans cette phase de développement* », conclut le dirigeant. ■



APLD Rebond, mode d'emploi

L'APLD Rebond permet aux entreprises de préserver l'emploi en période de baisse durable d'activité. Procédures administratives, précautions à prendre, conditions à réunir... L'Udimec vous explique.

Conjoncture économique, difficultés d'approvisionnement, sinistre ou intempéries à caractère exceptionnel... De nombreux facteurs peuvent conduire à une baisse d'activité qui peut s'installer dans la durée jusqu'à générer des licenciements économiques.

Issu de la loi de finances 2025, le dispositif Activité partielle de longue durée Rebond (APLD-R) a été créé pour répondre à une baisse d'activité durable et réversible. L'entreprise réduit temporairement le temps de travail (jusqu'à 40 %, voire 50 %), sans rompre les contrats. Le salarié perçoit une indemnité horaire versée par l'entreprise correspondant à 70 % de sa rémunération brute, prise en charge à 60 % par l'État, et une indemnité horaire portée à 100 % de sa rémunération nette, s'il suit une formation. Véritable alternative au licenciement, ce dispositif maintient l'emploi, sécurise les revenus et permet de renforcer les compétences.

Jusqu'alors, la mise en place de l'APLD-R était soumise à un accord collectif validé par l'administration. Depuis avril 2025, l'accord de branche de la métallurgie instaure une procédure "simplifiée" pour les entreprises de moins de 250 salariés ou ne disposant pas de délégué syndical. Désormais, un document unilatéral (DU), établi par l'employeur (après consultation du Comité social et économique, quand il existe) et transmis à l'administration à fin d'homologation, est suffisant.

Des critères à respecter

Soumise à un parcours administratif compliqué, la mise en œuvre de l'APLD-R n'est pas automatique. La DDETS³ vérifie scrupuleusement la conformité des dossiers. Les employeurs doivent s'engager sur le maintien de l'emploi pendant toute la durée du dispositif : absence de licenciement économique (pour l'un des motifs énoncé à l'art. L1233-3 du Code du travail) pour les salariés concernés, possibilité d'engagements complémentaires (remplacement des départs hors motif économique, maintien des seniors...).

Autre exigence : un volet formation obligatoire. Les actions menées doivent favoriser le développement des compétences, la mobilité interne ou la reconversion, avec une attention particulière aux métiers en tension et porteurs d'avenir. La liste des actions et leur financement doivent être précisés dans l'accord ou le document unilatéral. Tout manquement peut entraîner un refus d'homologation ou une demande de remboursement des allocations perçues.

Comment l'Udimec vous accompagne

Pour sécuriser vos dossiers APLD-R, l'Udimec vous recommande de contacter en amont votre juriste référent pour bien travailler votre dossier. Un diagnostic préalable permet d'identifier précisément la baisse d'activité et les perspectives garantissant la pérennité de l'entreprise, de mesurer les besoins en compétences et de sécuriser les engagements à prendre. L'équipe juridique met à disposition des modèles d'accord ou de document unilatéral, des schémas de procédure, et dédie toute son expertise à l'évaluation de chaque situation. ■

³) Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.



APLD-R – Mode d'emploi	
Entreprises éligibles	< 250 salariés ou absence de délégué syndical : document unilatéral avec avis du CSE si présent ≥ 250 salariés avec DS : négociation obligatoire
Durée	24 mois maximum dont 18 mois indemnisés sur la période
Réduction du temps de travail	Jusqu'à 40 % de la durée légale (50 % pour des cas exceptionnels)
Indemnisation employeur et allocation d'État	Indemnité horaire de 70 % du salaire brut (plafond 4,5 SMIC), versée par l'employeur Indemnité horaire de 60 % du salaire brut remboursée par l'État
Engagements emploi	Pas de licenciement économique pendant la période, engagements complémentaires possibles (ex. maintien des seniors)
Engagements formation	Actions de développement des compétences pour tous les salariés concernés, de préférence certifiantes, listées et financées
Calendrier	Transmission accords/DU du 16 avril 2025 au 28 février 2026 (avenants possibles après cette date)

Où va l'argent de la formation professionnelle ?

Depuis soixante ans, le financement de la formation professionnelle s'est alourdi et opacifié au fil des réformes. Face à cette dérive, il devient urgent de remettre de la clarté et de la cohérence dans le système, en réaffirmant la vocation première de la formation au service des compétences et de la compétitivité des entreprises industrielles.

À son origine, le financement de la formation professionnelle était prévu pour financer... la formation ! Les secteurs industriels étaient d'ailleurs précurseurs puisque dès 1963 fut créé le fonds national de l'emploi qui visait à financer les reconversions des salariés de l'industrie.

La formalisation et la structuration sont intervenues dans les années qui ont suivi, avec la mise en place d'une obligation de contribuer à la formation continue.

Dès les années 2000, les dispositifs ont été diversifiés pour répondre aux besoins des entreprises – via le plan de formation (aujourd'hui rebaptisé Plan de développement des compétences) – et des salariés, via le CIF (aujourd'hui renommé PTP et géré par Transitions pro). En 2004, il a même été créé un espace de codécision avec l'instauration d'un droit individuel de la formation DIF (aujourd'hui CPF) rattaché à chaque salarié. Chaque dispositif étant bien entendu accompagné d'une redevance acquittée par les entreprises.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Initialement versées aux OPCA (devenus OPCO), les entreprises paient aujourd'hui leurs contributions à l'Urssaf, et France Compétences pilote les orientations des flux.

Mais ces contributions permettent-elles de refinancer des actions de formation utiles pour le développement de nos industries et des compétences des salariés ? Les réformes successives ont-elles conduit nos entreprises vers un gain de performance ou de productivité via la mise en place d'actions de formation utiles ?

Nous sommes tous relativement dubitatifs compte tenu du fait que les fonds de la formation ne financent plus le plan de formation des entreprises de plus de cinquante salariés. Pour leur part, les contrats d'apprentissage génèrent des restes à charge de plus en plus importants pour l'entreprise. À titre d'exemple, depuis le 1^{er} juillet 2025, une participation supplémentaire obligatoire de 750 euros doit être versée pour tout contrat d'apprentissage lié à une formation à partir de bac+3 (niveaux 6 et 7). L'enveloppe de 7,6 milliards d'euros allouée par France Compétences à l'alternance, tremplin pour intégrer nos métiers industriels, reste un maigre lot de consolation puisque nous observons que les aides à l'apprentissage et les exonérations de charges sociales afférentes diminuent fortement.

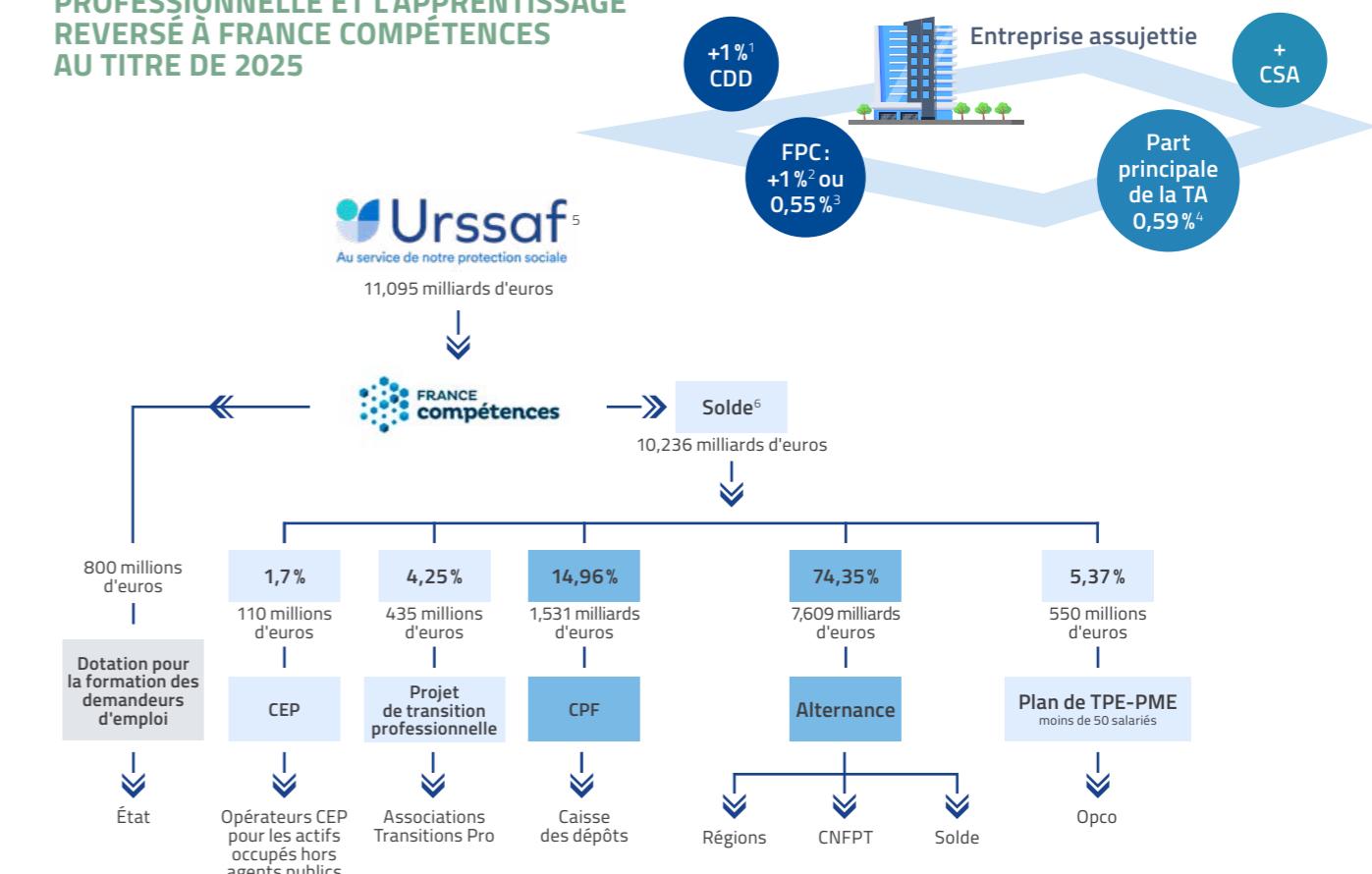
Une fois ces constats dressés, nous pouvons nous interroger sur la manière de recentraliser les contributions sur les dispositifs les plus utiles pour les entreprises.

Dans un contexte de pression sur les budgets, où les entreprises renforcent leurs dispositifs internes de formation et travaillent leur GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels), les financements de la formation sont plus que jamais nécessaires à leur bon fonctionnement et à leur compétitivité. Mais actuellement, seulement 5,37 % des contributions servent au refinancement du plan des TPE-PME ainsi qu'un solde pour l'alternance qui se réduit chaque jour...

Il devient impératif de répondre aux priorités stratégiques de nos entreprises industrielles à l'horizon de la prochaine réforme. Rappelons-nous qu'il s'agit de l'argent des entreprises ; elles devraient avoir voix au chapitre sur son utilisation. ■



AFFECTATION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS LÉGALES DES EMPLOYEURS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE REVERSÉ À FRANCE COMPÉTENCES AU TITRE DE 2025



1) Masse salariale des collaborateurs en CDD.

2) Entreprise d'au moins 11 salariés.

3) Entreprises de moins de 11 salariés.

4) 0,44 % en Alsace-Moselle.

5) MSA pour les entreprises relevant du régime agricole.

6) Déduction faite des dépenses de fonctionnement et d'investissements (24,527 millions d'euros) et des intérêts sur concours bancaires (35 millions d'euros).

Accélérez votre innovation industrielle avec l'Esisar

De l'idée au prototype, le Projet Industriel Esisar offre aux entreprises un tremplin unique pour innover, expérimenter et former les ingénieurs de demain, au cœur d'une collaboration technologique à fort impact.

Face aux mutations rapides de l'industrie et aux défis économiques, innover n'est plus une option : c'est une nécessité. Pour accompagner cette transformation, Grenoble INP – Esisar, UGA propose un dispositif unique de projets industriels reliant entreprises et élèves-ingénieurs autour d'enjeux technologiques concrets. Chaque année, une trentaine de projets de R&D voient le jour à l'Esisar.

Le principe ?

Pendant six mois, une équipe de trois étudiants, encadrée par un enseignant-chercheur, conçoit, teste et valide des solutions innovantes intégrant électronique, informatique, cybersécurité ou intelligence artificielle.

Le projet comprend plusieurs jalons clés : cadrage technique, conception, prototypage et soutenance finale. Les livrables incluent un prototype fonctionnel, un rapport technique et une documentation complète. L'entreprise définit le besoin et suit l'avancement, tandis que l'Esisar apporte ses moyens techniques, laboratoires et expertise pour garantir la qualité scientifique et industrielle des résultats.

Les atouts pour l'entreprise ?

Véritable levier de compétitivité, ce modèle permet aux entreprises industrielles – start-up, PME ou grands groupes – de propulser rapidement de nouvelles idées au stade du prototype, tout en bénéficiant d'un regard neuf et de compétences de haut niveau. En s'engageant dans ce dispositif, les entreprises peuvent traiter des problématiques spécifiques, accélérer leur innovation, et contribuer à la formation d'ingénieurs opérationnels, familiers des réalités industrielles. Soutenus par des dispositifs régionaux et éligibles au crédit d'impôt recherche (CIR) ou au crédit d'impôt innovation (CII), ces projets s'inscrivent dans une dynamique territoriale forte, au service de l'industrie du futur.

Ouverture de la nouvelle campagne

En 2025, 27 projets ont été réalisés dont 10 labellisés par Easytech. L'Esisar lance sa campagne 2025–2026 d'appel à partenariats industriels. Proposez dès aujourd'hui votre thématique de projet et transformez vos idées en innovations concrètes ! ■

Plus d'infos :

esisar.grenoble-inp.fr/fr/entreprises/projets-industriels

Contact : projet.industriel@esisar.grenoble-inp.fr



© Photos : O. Deulise / CEA, 2025.

Ça se passe chez nous !

Pôle formation Isère 320 entreprises misent sur l'alternance

Pour le Pôle formation Isère, la rentrée 2025 s'est déroulée dans un contexte économique incertain. Pour autant, les entreprises ont joué le jeu ! Avec près de 460 nouveaux apprentis, le Pôle formation Isère affiche cette année des effectifs comparables à ceux de 2024 (-2 %). Pas moins de 320 entreprises de toutes tailles ont recruté un alternant, avec une proportion plus élevée sur les niveaux BTS ou ingénieurs. De bons effectifs sont à noter sur les BTS de technicien de maintenance, de même que sur les futurs usineurs et chaudronniers, trois métiers en tension. Les difficultés sont plus marquées sur les niveaux CAP et bac pro, en retrait de 14 %.

Le Pôle formation Isère se félicite de l'ouverture de deux bachelors en 2024 – Maintenance avancée et Robotique –, qui ont rencontré leurs publics en 2025.

« Je tiens à remercier les entreprises qui croient en l'apprentissage et s'impliquent à nos côtés pour former des jeunes ou des personnes en reconversion. Une alternance réussie repose sur un engagement tripartite, entre le centre de formation, l'apprenant et l'entreprise, qui, au-delà de l'investissement financier, doit mobiliser une ressource tout au long du parcours de formation », commente David Frénot, directeur du Pôle formation Isère. ■



Réunion adhérents dans les Hautes-Alpes

En septembre, l'Udimec s'est rendue dans les Hautes-Alpes pour une journée de rencontres et d'échanges avec ses adhérents. La matinée s'est déroulée à l'UPE 05⁴ autour d'une dizaine de participants. Elle a permis de faire un point sur l'actualité juridique, notamment sur les arrêts maladie pendant les congés payés, sur les forfaits jours ou encore sur la médiation. L'Udimec a présenté ses ateliers RH 2025, ainsi que les outils mis à disposition des adhérents par la branche, et a rappelé ses engagements à valoriser les métiers industriels. Le déjeuner, partagé avec les adhérents haut-alpins et les représentants de l'UPE, a prolongé les échanges dans un cadre convivial.

L'après-midi a été consacré à la visite de la chaudronnerie RD Technologies, en présence de ses dirigeants actuels et précédents. Toujours fidèle aux valeurs fondatrices de la famille Erber, l'entreprise industrielle a su se transformer pour répondre aux besoins des nouveaux marchés. La coexistence des anciens et des nouveaux locaux illustre cette adaptation. La journée a également rassemblé les partenaires du réseau local pour l'emploi, des adhérents Udimec, des adhérents UPE 05, renforçant les liens entre entreprises et acteurs économiques du territoire. ■



4) Union pour les entreprises des Hautes-Alpes.



Semaine de l'Industrie :

« Avec l'industrie fabrique ton avenir »

Du 17 au 23 novembre, entreprises industrielles et centres de formation ouvrent leurs portes lors de la Semaine de l'Industrie ! Objectifs : faire découvrir les métiers, valoriser les savoir-faire et les salariés, parler aux jeunes de leur avenir et leur donner envie d'industrie.



Avec 274 000 entreprises, 3,2 millions d'emplois directs et 1 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'industrie française est un poids lourd de notre économie et mérite notre engagement collectif. Organisée par l'Udimec en Isère depuis 2011, la Semaine de l'Industrie est devenue le rendez-vous incontournable de l'orientation vers les métiers industriels.

Prendre part à la Semaine de l'Industrie, c'est l'opportunité pour les collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi, de découvrir, bien loin des clichés, l'image d'une industrie innovante, engagée dans la décarbonation, ancrée dans les territoires, et qui répond aux usages du quotidien.

Ouvrir leurs portes permet aussi aux acteurs industriels de promouvoir leurs métiers, leur savoir-faire, et de recruter !

Une mobilisation croissante

L'édition 2024 de la Semaine de l'Industrie a battu tous les records sur notre territoire avec 44 entreprises participantes : 50 visites organisées, 900 élèves accueillis de la 3^e au master et 30 demandeurs d'emploi.

Cette 14^e édition s'annonce toute aussi prometteuse avec près de 40 entreprises déjà engagées, la participation des collèges, lycées, universités du territoire, des étudiants de Grenoble École de Management et la mobilisation des publics demandeurs d'emploi via les partenaires de l'Udimec. ■

Contact : Marie-Anne Delaye – madelaye@udimec.fr.

Recevoir les publics, ça se prépare !

Une dizaine d'entreprises ont participé aux ateliers proposés par l'Udimec en préparation de la Semaine de l'Industrie. Objectif : accueillir jeunes et demandeurs d'emploi, casser les idées reçues et faire découvrir les métiers industriels.



Le 14 octobre, les antennes de l'Udimec à Grenoble et Villefontaine ont réuni une dizaine d'entreprises industrielles pour une matinée d'échanges et de préparation à la prochaine édition de la Semaine de l'Industrie. L'objectif : aider les entreprises à concevoir des visites attractives et adaptées aux publics qu'elles accueilleront (scolaires, étudiants, ou demandeurs d'emploi). Pour la majorité des participants, c'est une première !

L'atelier leur a permis de bâtir un programme structuré, d'imaginer des activités ludiques (quiz sur les métiers, ateliers pratiques) et de réfléchir à la meilleure façon de parler de leur quotidien industriel.

Les échanges ont en effet mis en lumière le rôle clé des salariés ambassadeurs, ces collaborateurs qui témoignent de leur métier et incarnent les savoir-faire. Ces interventions "métier" donnent du concret et permettent de créer un dialogue avec les visiteurs. Chaque rencontre peut être le début d'une collaboration : et si la visite devenait aussi une opportunité de recrutement ? Comme le rappelle l'Udimec, « donner à voir le quotidien des salariés, c'est rendre les métiers concrets et susciter des vocations ».

Autre temps fort de l'atelier : l'exercice du CV inversé. Chaque entreprise était invitée à rédiger son propre "curriculum vitae" pour se présenter aux visiteurs : Qui sommes-nous ? Quels sont nos métiers, nos activités, nos valeurs ou encore nos besoins en compétences ? Un exercice parfois déstabilisant, mais essentiel pour adapter son message, cultiver sa marque employeur et donner envie.

Enfin, les discussions ont souligné la nécessité d'adapter le discours au public reçu : on ne parle pas de RSE ou de stratégie d'entreprise de la même manière à des collégiens ou à des adultes. L'enjeu reste pourtant commun : faire connaître l'industrie, ses métiers, valoriser les équipes, collecter des CV et surtout lutter contre les stéréotypes encore trop persistants. #Weloveindustry. ■



“Donner à voir le quotidien des salariés, c'est rendre les métiers concrets et susciter des vocations.”

D'autres Udinews sur :
udimec.fr
formation-industries-isere.fr
somudimec.fr



Ça se passe chez vous !

CHAMPAGNIER

ALEDIA**Microleds optimisées**

À travers le projet Cledia, la société spécialisée dans les microleds a testé l'IA pour améliorer la performance de ses nanofils microleds. En collaboration avec la start-up Pollen et des laboratoires académiques, Aledia a créé un jumeau numérique du process afin d'en optimiser les performances. Deux futures plateformes de production viseront les marchés des grands écrans et de la réalité augmentée, avec un lancement industriel prévu en 2026.

CROLLES

TRONICS MICROSYSTEMS**Transfert de technologie**

Le fabricant de capteurs Memes a signé avec Thales un contrat de transfert technologique et de licence. La production de capteurs spécifiques sera rapatriée chez Thales, tout en préservant le savoir-faire commun et en partageant les droits d'utilisation de la technologie. Le projet, étalé sur trente mois, conforte la position de Tronics comme acteur clé des capteurs inertiels pour l'industrie et l'aérospatial.

EYBENS

WAGA ENERGY / RAVANAT**CHAUDRONNERIE****Atelier industriel**

Le concepteur et fabricant d'unités de production de biométhane (Wagabox) a inauguré un bâtiment de 1 200 m² destiné à son partenaire depuis 2016, Ravanat Chaudronnerie, chargé de la fabrication d'un module clé des Wagabox. Le site accueillera aussi des panneaux solaires et de nouveaux espaces de stationnement. Cet investissement de 1,6 M€ doit sécuriser la propriété industrielle et accroître la capacité de production.

FONTAINE

IMEBIO**Solution Imepod**

Le fabricant de solutions et modules de biosécurité et de confinement biologique a développé Imepod, avec et pour la société VirexpR, spécialiste de la maîtrise des contaminations aéroportées. Cet ensemble de cinq modules permet de répondre aux normes européennes et américaines liées aux tests d'efficacité des traitements contre les micro-organismes.

GRENOBLE

A2 PHOTONIC SENSORS**Méthane sous-marin**

Spécialisé dans les instruments de mesure pour la science, A2 Photonic Sensors a conçu SubOcean, un instrument mesurant le méthane dissous dans l'eau, enjeu climatique majeur encore peu étudié. Développé avec l'Institut des géosciences de l'environnement, il combine rapidité et précision, avec un usage en milieu marin et lacustre. Financé par France 2030, l'appareil a déjà été testé sur des anomalies sous-marines en Corse.

**LOSONNANTE****Siège sonore**

Née d'une technologie de diffusion sonore par conduction osseuse, la start-up grenobloise a conçu un siège permettant de recevoir les sons dans une position confortable.

Étanche, robuste et adapté aux espaces publics, ce produit vise les marchés du tourisme, de l'urbanisme et de l'événementiel. Soutenue par France 2030, l'entreprise cherche de nouveaux financements pour élargir ses usages aux secteurs du bien-être et de l'hôtellerie.

SCINTIL PHOTONICS**Levée record**

Issue du CEA en 2018, la start-up a levé 50 M€ auprès d'investisseurs internationaux dont Nvidia. Ses puces photonique-silicium permettent la transmission de données ultra-rapides, cruciales pour l'IA et le cloud. Les fonds serviront à industrialiser son laser Leaf Light, un composant clé pour la connectivité optique à haute densité, actuellement fabriqué à Taïwan et aux États-Unis. Ils lui permettront également de renforcer sa présence internationale, avec un marché estimé à plusieurs milliards d'ici 2030.

STMICROELECTRONICS**Détection intelligente**

Le géant franco-italien des semi-conducteurs lance la cinquième version de son capteur de détection de présence pour ordinateurs, développée à Crolles et Grenoble. Plus économique qu'une caméra, ce capteur réduit de 20 % la consommation énergétique quotidienne. Doté d'IA embarquée, il détecte mouvements, postures et interactions multiples, améliorant à la fois l'efficacité énergétique, l'ergonomie et la confidentialité des utilisateurs.

WISE INTEGRATION**Primée à Taïwan**

La start-up spécialiste de l'électronique de puissance de nouvelle génération a remporté le IC Taiwan Grand Challenge 2025 pour sa technologie de conversion d'énergie basée sur le nitrate de gallium (CaN). Ses circuits intégrés permettent des chargeurs plus compacts, efficaces et durables. Déjà implantée en Asie et au Canada, elle confirme l'attractivité de ses solutions à l'international et le dynamisme de la Deeptech iséroise.

MEYLAN

DEPAGNE**Déménagement**

D'ici à 2027, le fabricant d'équipements électriques déménagera ses sites de Meylan, La Rivière et Saint-Gervais dans un tout nouveau complexe de 18 000 m² situé à Vinay, dans le but d'améliorer la productivité et les conditions de travail des salariés. L'entreprise familiale, centenaire, mise sur l'innovation de ses bornes et vise une croissance soutenue sur les marchés français et internationaux.

DILICO**Nouvelle voie thérapeutique**

La start-up de la Medtech a levé 7,5 M€ pour accélérer sa technologie de production d'ARN messager. Cette innovation permet de produire, en continu et rapidement, des volumes adaptés pour vaccins et thérapies personnalisées contre les cancers et les maladies virales. L'entreprise prévoit un pilote industriel et ses premières livraisons en 2026, avec une forte ambition internationale et des recrutements à la clé.

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

CILKOÀ**Emballages durables**

Issue des laboratoires grenoblois LGP2 et SIMaP, la start-up Cilkoà développe un procédé unique de dépôt d'alumine sur des matériaux cellulosiques, les rendant résistants à l'eau, à l'oxygène et aux graisses tout en restant recyclables et compostables. Une innovation qui pourrait révolutionner le secteur des emballages en papiers et cartons. Lauréate du Deeptech Award, elle prévoit la commercialisation de ses premières machines en 2026 et prépare une levée de fonds.

**FRAMATOME****Regroupement stratégique**

Le groupe industriel s'apprête à regrouper ses activités de contrôle-commande nucléaire sur un nouveau site repris de Schneider Electric en 2024. Ce campus de 20 000 m², rénové et agrandi, accueillera près de 1 000 collaborateurs actuellement distillés sur plusieurs sites. Deux bâtiments industriels et tertiaires ainsi qu'un parking aérien viendront compléter l'ensemble d'ici 2028, doublant la capacité de production en Isère.

NOYAREY

MAGREESOURCE**Réindustrialisation**

La start-up iséroise a levé 23 M€ pour accélérer la production d'aimants permanents bas carbone issus de matières recyclées sur son usine de Noyarey. Sa technologie réduit de 91 % l'empreinte carbone par rapport aux produits chinois. Son usine de grande capacité – 80 tonnes par an – ouvrira en 2028, avec l'ambition de bâtir une filière européenne souveraine pour l'éolien, la robotique et la défense. MagREEsorce a reçu le prix de l'Entrepreneur de l'année 2025, décerné par le cabinet de conseil et d'audit EY.



SAINT-ISMIER

COVATEAM**Proximité**

Le cabinet de conseil spécialisé en systèmes d'information, cybersécurité et RGPD ouvre une antenne à Lyon. Cette implantation vise à renforcer la proximité avec ses clients en Auvergne-Rhône-Alpes et s'inscrit dans sa stratégie de croissance, amorcée par l'acquisition de COSIPE en 2023.

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

MINMAXMEDICAL**Robots chirurgicaux**

La jeune poussée de la Medtech a inauguré son usine à Apprieu dédiée à la production de robots chirurgicaux, de systèmes de navigation et de capteurs. Après une phase de préséries en 2025, la production en série débutera en 2026. L'entreprise, qui investit 15 M€, est soutenue par plusieurs partenaires financiers, dont Somudimec. Ambitionnant de devenir un fournisseur stratégique à l'international pour ses start-up partenaires dans l'assistance numérique opératoire, MinMaxMedical prévoit une forte montée en puissance, accompagnée par plusieurs vagues de recrutements.



VOIRON

ARC INDUSTRIE GROUP**Industrie « de pointe »**

Le groupe spécialisé dans la transformation du métal a fait l'acquisition de Wathdesign, fabricant de panneaux de scores de pétanque, et de sa marque Score pétanque, rebaptisée Aig design. Forte de pouvoir sécuriser sa production, la nouvelle entité d'Arc Industrie Group bénéficie désormais de moyens renforcés pour élargir son marché notamment vers les hôtels, campings et salles spécialisées.



Et vous ?
Faites-nous part de votre actualité



Envoyez vos communiqués de presse à Louisette Burgio : lburgio@udimec.fr



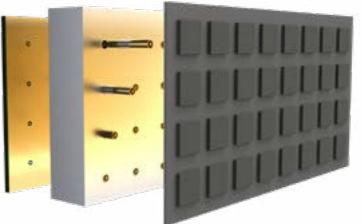
VOREPPE

CONSTELLIUM**Recyclage des avions**

En collaboration avec Tarmac Aerosave, le groupe international a refondu l'aluminium issu d'avions hors service dans le but de créer un matériau apte aux applications aéronautiques. L'étape suivante consistera à intégrer le recyclage dans la conception des appareils, afin de développer une économie circulaire durable dans l'aéronautique et réduire l'impact environnemental du secteur.

RADIALL**Nouveau site**

Le leader mondial des solutions d'interconnexion haute technologie pour l'aéronautique, le spatial et la défense annonce la construction d'une usine de traitement de surface de pointe à Centr'Alp, opérationnelle en 2028. Cet investissement stratégique combine innovation, souveraineté industrielle et ancrage local. Le site, exemplaire sur le plan environnemental, doublera l'activité et créera cent emplois, renforçant la compétitivité française et européenne.



The background of the entire page is a collage of industrial images. The top right image shows a worker in a yellow vest and hard hat using a power tool on a metal surface, with bright sparks flying. The top left image shows a worker in a yellow vest and hard hat standing in a factory. The bottom right image shows a worker in a dark shirt and apron working at a workstation. The bottom left image is a solid green circle.

SOCIAL ET
JURIDIQUE
FORMATION
EMPLOI/RH
FINANCEMENT

NOS EXPERTISES AU SERVICE DE NOS INDUSTRIES

600 ENTREPRISES INDUSTRIELLES
DE L'ISÈRE ET DES HAUTES-ALPES



udimec.fr | 04 76 41 49 49
#WELOVEINDUSTRIE